



CONFÉRENCE
RÉGIONALE
DES ÉLUS
DE L'ABITIBI-
TÉMISCAMINGUE

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate
À tous les médias

SENTIERS DE VHR DURABLES POUR LA RÉGION

Rouyn-Noranda, le 13 décembre 2011 – Dans le cadre d'un mandat leur ayant été confié par le ministère des Transports du Québec (MTQ), les membres de la Table de concertation sur les véhicules hors route (VHR) de l'Abitibi-Témiscamingue ont travaillé à l'établissement des réseaux interrégionaux. Le fruit de leurs réflexions a été intégré au Plan directeur 2009-2014 des sentiers VHR. Cette table a été mise en place par la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Abitibi-Témiscamingue et est présidée par M. Jacques Riopel, préfet de la MRC d'Abitibi.

M. Riopel indique que « le mandat confié à la Table par le MTQ en janvier dernier visait à l'origine l'établissement de sentiers permanents. La région a plutôt opté pour des sentiers durables, une avenue répondant davantage aux besoins de l'Abitibi-Témiscamingue compte tenu de la nécessité des besoins d'ajustement du réseau par endroits, au fil du temps ». Cette décision se basait sur le fait que la Table de concertation VHR ne disposait pas des moyens financiers et techniques pour l'établissement des sentiers ni d'un pouvoir d'identification de telles affectations. « La responsabilité en matière d'aménagement du territoire revient aux municipalités régionales de comté. Ces dernières font d'ailleurs partie de la Table de concertation régionale sur les VHR, tout comme la Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue, l'Agence de la santé des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, les associations de quadistes et de motoneigistes, et d'autres partenaires », précise M. Riopel.

Les membres de cette table se sont donc concertés pour déterminer quels sont les corridors les plus aptes à être développés et les ont inscrits à l'intérieur du Plan directeur VHR présenté au ministère des Transports du Québec. Reste maintenant à mettre en œuvre les projets. Selon M. Riopel, « cette tâche en est désormais une de terrain. Lors de nos discussions, nous avons constamment à l'esprit le caractère structurant du projet, car la construction de sentier VHR entraîne des coûts d'élaboration et d'entretien à long terme. Nous étions également préoccupés par la question de l'évacuation des blessés hors route. Il faudra donc s'assurer que des précisions seront apportées au MTQ quant aux rôles et responsabilités des différents ministères et organismes concernés ».

-30-

Conférence régionale des élus
de l'Abitibi-Témiscamingue



170, avenue Principale, bureau 102
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4P7



Téléphone : 819.762.0774
Télécopieur : 819.797.0960



cr@conferenceregionale.ca
www.conferenceregionale.ca

Source : Lili Germain, 819 762-0774, poste 109